



L'antiseiche du plongeur bio

Bulletin N°49
Septembre 2012

Les anciens numéros de l'Antiseiche sont disponibles sur le site de la région : <http://www.bio-ffessm-cif.fr/>

Ainsi que sur le site : www.souslesmers.fr



INFOS BIOS :

1- Les requins de l'île de la Réunion

A la Réunion depuis deux ans, les surfeurs (et les journalistes) font beaucoup de mal aux requins

Mais que ce passe-t-il donc à la Réunion ? Des monstres sanguinaires surgissent des profondeurs, et happent la vie d'innocentes victimes ? Holà, on ne se laissera pas faire, sus aux monstres prêts à égorger nos fils et nos compagnes !

Bon, ça c'est le pain blanc des journalistes, pour qui flatter la peur ou titiller le fantasmagorique a toujours fait vendre du papier. Mais qu'en est-il vraiment ?

Depuis deux ans, rien ne va plus à la Réunion, car la côte ouest est touchée. Celle des belles plages, des surfeurs bronzés, du business de la pêche au gros et des touristes en goguette. On a eu 9 événements dont 7 à l'ouest, de bénins à mortels, en deux ans. Ah oui, ça frappe ! C'est qu'on avait rien eu avant vous comprenez.

Est-ce bien sûr ? Avant, pour promouvoir le tourisme, les attaques à l'ouest n'ont officiellement jamais existé. Il y a bien eu quelques corps disparus en mer, mais noyés très certainement, défendu d'évoquer autre chose. Cependant et même si on se cantonne aux chiffres officiels, les experts statisticiens qui doivent juger de l'augmentation de fréquence d'événements somme toute assez rares, bottent en touche pour affirmer quoi que ce soit sur la durée.

Oui mais quand même, cette bête malfaisante attaque à présent sans raison ! Enfin, voyons plutôt ça de près... Les situations à risque majoré d'accident, on les connaît : la présence de sang attirent les squales, et ces chasseurs-charognards tel le requin bouledogue adorent quand l'eau est trouble. Dotés d'une excellente vue, cette situation, comme celle du lever et du coucher du jour où la visibilité diminue, leur donne un net avantage sur leur proie, et ils y affectionnent d'y chasser. Il y a bien aussi un risque d'erreur par confusion, mais bon c'est pas trop grave car ces requins sont capables de digérer à peu près n'importe quoi.

Alors quoi, il suffirait de sortir de l'eau si on saigne (ou si on fait saigner du poisson), et ne pas se mettre à l'eau quand elle est trouble ? C'est là que ça se complique.

Parlons à présent un peu de ce beau sport qu'est le surf. Cette communion avec la vague, chevaucher la puissance de l'océan, cette glisse extraordinaire,... trop bon, vraiment. A tel point que ça peut devenir une passion et même une addiction, on devient accro, et prêt à beaucoup sacrifier pour y aller, quand la vague est belle. Et là, justement quand

la vague est belle, on-s'en-fout des signaux, on y va. Les accidents, c'est pour les autres, et de toutes façon ça n'arrive pratiquement pas. Alors, ne ratons pas la belle vague ! A part la rareté de ces belles vagues, un problème en surf, c'est les autres surfeurs. Il n'y en a qu'un qui peut partir à chaque vague. Alors comme on est de plus en plus nombreux à attendre, on va davantage là où on n'allait pas avant. Des spots pas trop clairs, des heures pas trop sûres, des eaux franchement troubles. Et comme tous les addicts, on est un peu menteur et beaucoup irresponsable, si il nous arrive une merde, ce n'est pas de notre faute c'est celle des autres. N'importe quel autre. L'élevage de poissons, la ferme à tortues, la réserve marine, le préfêt, le Maire de la commune... Assassins, tous assassins !!

Sérieusement. En février 2011, le Marseillais qui a perdu une jambe, il ne débarquait pas de l'avion comme vous pouvez le lire partout, il surfait du matin au soir depuis une semaine. Lors de l'accident, l'eau était trouble à Perroquet, et c'était presque la nuit. Puis celui qui est mort à Petit Boucan en juin, nuit tombante et fortes pluies rendaient l'eau marron. Le jeune qui s'est fait détruire sa planche aux Roches Noires en juillet, cela faisait deux jours que les maîtres nageurs lui intimaient de sortir de l'eau tant elle était trouble. Coup de tonnerre en septembre, un prof de surf apprécié se fait déchiqueter devant ses copains sur la plage de Boucan Canot. Oui, mais grosses vagues, eau laiteuse tellement elle était trouble. Il connaissait son affaire, mais prenait des risques pour sa passion, comme d'autres. Moins claire, l'affaire du kayakiste "innocent" d'octobre. En fait il aurait été en train de remonter du poisson, le requin suivant la ligne, il serait monté sur son kayak en même temps que son poisson. D'accord il ne le raconte pas comme ça, car il était dans la réserve, mais ce n'est pas un secret pour les habitués (d'ailleurs c'est rigolo quand il est tombé à l'eau le requin s'est sauvé vite fait, quelle terreur celui-là). Je mets l'apnéiste de novembre dans le même sac ; il chassait, avait du poisson blessé, et il ne s'en défend pas. Alors messieurs les journalistes, pourquoi ne le dites-vous pas ? En mars 2012, un accident à l'est, spot beaucoup moins fréquenté à cause d'eaux toujours réputées dangereuses, curieusement pas de témoins pas d'égratignures, bon ok on est déjà en pleine psychose, alors on alimente. Le mois dernier, en juillet, spot de Trois Bassins, c'est dans la "reform" que cela s'est passé, c'est à dire dans les bulles quasi permanentes par grosse houle, qui tapissent la mer après la cassure des vagues, que la victime reçoit une morsure mortelle, autant dire encore zéro visibilité pour le squal. Enfin aujourd'hui 5 octobre, à Saint Leu, c'est à la tombée de la nuit à 17h30 (c'est l'hiver à la Réunion) qu'un surfeur y laisse une main. Ca devait arriver puisqu'encore maintenant quand la "gauche" de Saint Leu est belle, les surfeurs restent couramment sur ce spot bien après le coucher du soleil. Se croient-ils protégés par les déclarations tonitruantes de leur maire ?

Il faudrait déjà redresser le langage. Il s'agit à chaque fois d'accidents, regrettables et souvent dramatiques certes, mais pas d'attaques. Sinon, le requin nous attaquerait en eaux claires, et on serait tous morts. C'est comme cette fable selon laquelle un surfeur ressemblerait à une tortue... Une tortue ressemble encore plus à une tortue, non ? Pourtant, de Saint Leu au Cap la Houssaye (la zone ouest de la Réunion), chaque plongeur ou nageur régulier reconnaît régulièrement sa petite tortue habituelle, sédentaire et toujours vivante. La réalité est plus simple, le requin est craintif (rares sont les plongeurs, même professionnels, à en avoir vu à la Réunion), et quand il a mordu, les conditions étaient telles qu'il n'a pas pu voir ce qu'il mordait.

On tente à grands frais de marquer ces animaux pour mieux les connaître, mais quand fera-on une étude comportementale des surfeurs ? Au lieu de ça et pour récupérer de l'argent, la ligue de surf prend la population en otage en intimant aux maires d'interdire la baignade en mer, alors que jamais un nageur n'a été inquiété. Et les pêcheurs, aidés de maires populistes font pression pour obtenir l'autorisation de pêcher nuit et jour, c'est à dire sans contrôle, dans la réserve marine, en "surfant" sur l'émotion entretenue par les journalistes. Tout ce petit monde s'intitulant "amoureux de la mer", voudrait à présent pouvoir tout sortir de l'eau, annihilant les efforts des écologistes et des scientifiques, afin de pouvoir surfer tout le temps et par toutes les conditions, ou à défaut gagner un petit peu de monnaie.

Les requins sont des fossiles vivants, présents sur cette terre depuis bien plus longtemps que nous, témoins et victimes de l'avènement de notre puissance . Mais nous avons la capacité de nous adapter. Alors, oui, il est possible de cohabiter, en respectant les règles de prudence. Il faut arrêter de détruire notre monde.

<http://mobile.agoravox.fr/actualites/environnement/article/a-la-reunion-depuis-deux-ans-les-120880>

2- 290 milliards de microplastiques en Méditerranée

Des milliards de microfragments de plastiques contamineraient la mer Méditerranée, alertent les chercheurs de l'Expédition MED après avoir trouvé des traces de ces déchets polluants dans les poissons. Une menace pour la chaîne alimentaire.

290 milliards de microplastiques flottants sur les 10 à 15 cm d'eau dérivent en Méditerranée, selon les données recueillies lors des deux campagnes scientifiques de l'Expédition MED (Méditerranée en danger) menées en 2010 et 2011 en mer Méditerranée nord-occidentale.

Les travaux de prélèvements et d'analyses ont permis d'aboutir à *"une première estimation globale"* de microfragments de plastique dans la région, indique l'équipe de chercheurs issus d'une dizaine de laboratoires universitaires européens dont l'Ifremer, l'Observatoire de Villefranche sur mer ou le CNRS en France. Les résultats ont été publiés dans le périodique scientifique "Marine Pollution Bulletin" d'avril 2012. *"Les données confirment et valident les premières études liées à la campagne 2010"*, a indiqué Bruno Dumontet, responsable de l'expédition.

"Une soupe de plastiques"

Une première série de mesures a été effectuée de juillet à août 2010 au large des côtes françaises, dans le nord de l'Italie et de l'Espagne. Un total de 4.371 microdéchets ont été comptabilisés avec un poids moyen de 1,8 mg. 90 % des 40 stations de prélèvement ont montré la présence en surface de microplastiques (de taille de 0,3 à 5 mm) de diverses compositions (filaments, polystyrène, films minces en plastique). Ces déchets microscopiques étant en effet issus de la détérioration des sacs plastiques, de la fragmentation des emballages et de résidus industriels comme les billes de polystyrène.

En moyenne, le nombre de micro-déchets flottants atteint 115.000 éléments (ou fragments) par km², avec un maximum rencontré de 892.000 éléments, selon l'analyse des prélèvements. *"Ce constat est alarmant, car cette concentration moyenne dépasse celle des gyres océaniques, formant les continents de déchets du Pacifique et de l'Atlantique, avec davantage de stations présentant de fortes concentrations (plus de 100.000 éléments)"* ont prévenu les chercheurs.

Des microdéchets retrouvés dans l'estomac des poissons

Une seconde expédition a été menée en août et septembre 2011 par MED. Deux flotteurs équipés de balises Argos ont été déployés pour permettre d'affiner les outils de mesure des courants gouvernant le transport du plancton, mais aussi des plastiques. 80 échantillons de micro-plastiques et 160 échantillons de myctophidés, petits poissons situés à la base de la chaîne alimentaire, ont été prélevés. *"Une quarantaine d'échantillons ont été réalisés jusqu'à 100 mètres de fond"*. Des données pour le suivi des cétacés et des méduses Pélagia ont aussi été collectées.

Si selon M. Dumontet, les échantillons de la campagne 2011 sont *"toujours en cours d'analyse"*, l'étude pilotée par le laboratoire français BiodOxis a toutefois déjà confirmé la présence des microdébris de plastique (de taille d'un demimillimètre) dans les estomacs des myctophidés. Invisibles ou confondus avec du plancton, ces déchets sont ingérés par ces espèces elles-mêmes mangées par des poissons pélagiques comme les thons qui peuvent finir dans nos assiettes, a rappelé le directeur de l'expédition en pointant des impacts sur les organismes marins et *"de réels risques sanitaires"*. Un million d'oiseaux de mer et 100.000 mammifères marins *"meurent de nos déchets chaque année"*, a-t-il souligné.

Des concentrateurs de polluants transférés dans la chaîne alimentaire ?

D'autant que ces microplastiques agrègent certains polluants dont les POPs (polluants organiques persistants), lesquels sont capables d'être transférés à la faune sauvage. Leur impact est actuellement étudié par l'Université Populaire de 290 milliards de microplastiques en Méditerranée Berlin dans le cadre de MED. D'autres polluants chimiques tels que le polyéthylène, le polypropylène, et des polyphénols peuvent être véhiculés par ces déchets et affecter potentiellement les organismes.

Colonisés par des microorganismes et dispersés par les courants, ces microplastiques sont également *"à l'origine de l'apparition d'espèces invasives qui mettent en péril la biodiversité marine"*, alertent les chercheurs. Et de rappeler : *"cette omniprésence de débris persistants nécessite des siècles pour se dégrader complètement !"*

L'absorption des déchets est plus ou moins importante en fonction du type de produits plastiques de propriétés différentes : polyéthylène (PE), polypropylène (PP), polyéthylène téréphtalate (PET), polychlorure de vinyle (PVC), polystyrène (PS) et polyamide (PA) ou nylon.

Poursuites des études jusqu'en 2014 sur tout le bassin

"Ces constats préoccupants nous poussent aujourd'hui à poursuivre nos recherches dans le cadre d'une seconde phase d'action ambitieuse de 2012 à 2014, pour mieux comprendre cette pollution et prendre toute la mesure des dangers qu'elle recèle afin de trouver des solutions pour limiter cette catastrophe écologique en Méditerranée", soulignent les scientifiques.

L'expédition doit reprendre la mer pour prolonger les études sur l'ensemble du bassin méditerranéen. Elle répétera dès cet été 2012 les mesures au large des côtes maghrébines (Maroc, Algérie, Tunisie), sur tout le pourtour italien et Malte. Puis, en 2013, cap vers les côtes de la Grèce, de l'Albanie, de la Croatie, de la Bosnie et de la Slovénie. L'analyse de l'état des eaux de la Libye, de l'Égypte, d'Israël, du Liban, de la Syrie et enfin de la Turquie est prévue pour la campagne 2014.

Des études supplémentaires s'avèrent également "nécessaires" pour évaluer les mécanismes du transfert de ces composés chimiques de matière plastique aux organismes zooplanctoniques situés à la base de la chaîne alimentaire, selon les chercheurs. "De nombreux aspects" liés à la distribution et à l'impact sur l'environnement de ces microplastiques nécessitent aussi "une étude plus approfondie."

Un million de clics pour sauver la Méditerranée

Face à ces résultats, les scientifiques de l'expédition ont décidé d'interpeller l'UE et ont lancé une pétition européenne visant à recueillir plus d'un million de signatures dans le cadre des initiatives citoyennes prévues par le Traité de Lisbonne. Les signataires demandent à la Commission européenne de réglementer plus sévèrement l'éco-conception des produits et de leurs emballages. La pétition a déjà été signée par plus de 26.000 personnes.

Source : www.actu-environnement.com

Article publié le 19 mai 2012



QUELQUES DATES À RETENIR :

– Journée au Muséum d'Histoire Naturelle le 8 décembre 2012 : Fleuves et rivières

Les journées thématiques du Muséum

Durant ces journées conçues pour un public curieux ou averti, les scientifiques partagent leurs connaissances à travers des exposés très illustrés, projections de film, débat avec l'ensemble des participants ...

Le samedi à l'Auditorium de la Grande Galerie de l'Évolution. Inscription payante, réservation au 01 40 79 48 85 ou par courriel : frenel@mnhn.fr

8 décembre / Fleuves et rivières

Cette septième édition offre une nouvelle programmation consacrée à la biodiversité en eau douce ultramarine et aux actions menées pour la préserver. Les scientifiques partagent leurs connaissances à travers des exposés très illustrés, projections de film, débat avec l'ensemble des participants.

Responsable scientifique : P. Keith, Professeur du Muséum - Département des milieux et peuplements aquatiques.

Samedi 10h - 18h

Clôture des inscriptions : 30 novembre 2012



EN BREF :

- Elle libère les crustacés d'un restaurant

Un couple de touristes allemands a commandé à dîner des crustacés pour un montant de 500 euros dans le seul but de les libérer et de les remettre en mer, a rapporté le quotidien sarde *L'Unione Sarda*.

La soirée romantique des deux vacanciers dans le restaurant « Mama Latina » à Cala di Volpe, sur les bords de la Costa Smeralda, dans le nord-est de la Sardaigne, s'est transformée en opération sauvetage de crustacés.

En voyant les langoustes et les homards vivants dans la vitrine du restaurant, la jeune femme a demandé à son mari de les acheter pour les jeter en mer.

« Quand la femme est entrée dans le restaurant, elle a tout de suite observé les crustacés », raconte l'un des responsables du lieu. « Puis elle est ressortie fumer une cigarette. Quand elle est revenue, elle m'a demandé s'ils étaient encore vivants et si elle pouvait les acheter », a-t-il ajouté.

Un des clients a d'abord tenté d'expliquer aux deux Allemands que ces animaux risqueraient de ne pas survivre ou d'être de toute manière repêchés. L'un des responsables du restaurant a ensuite négocié la libération des crustacés contre 500 euros, sous le regard curieux des clients.

Source AFP du 4 juillet 2012

- Plaquettes du Parc National des Calanques

La plaquette « **Parc national des Calanques : un joyau naturel et culturel en Méditerranée** » vient de paraître.

Cet outil d'information présente les patrimoines du Parc national des Calanques, son histoire, ses objectifs de protection, la réglementation des usages et la carte des périmètres.

Par ailleurs, ces plaquettes au format papier sont à votre disposition : vous pouvez venir en récupérer au GIP pour diffusion à vos adhérents, partenaires, public, etc. (livraison prévue dans les mairies et offices de tourisme concernées).

Cette plaquette est également téléchargeable sur le site du GIP des Calanques :

http://www.gipcalanques.fr/racine/accueil/pratique_et_utile/documentation/plaquette_de_presentation_du_parc_national_des_calanques

source : Biosub



ARTICLES SUR LE WEB :

- **Un site riche en informations : www.univers-nature.com**

Saison 2012 du thon rouge : http://www.univers-nature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=5191

Réserves marines et pêche : http://www.univers-nature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=5200

Menaces sur les crustacés d'eau douce http://www.univers-nature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=5207

Des baskets en galuchat ! http://www.univers-nature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=5229

Protection des grands fonds marins http://www.univers-nature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=5274

- **Les requins n'ont pas besoin de dentifrice**

http://www.maxisciences.com/requin/les-requins-n-ont-pas-besoin-de-dentifrice_art25951.html

- **Le coup de marteau de la crevette-mante décrypté**

<http://www.lefigaro.fr/sciences/2012/06/07/01008-20120607ARTFIG00779-le-coup-de-marteau-de-la-crevette-mante-decrypte.php>

Regarder également la présentation de Sheila Patek, c'est impressionnant !

- **Plainte contre Intermarché pour sa publicité mensongère quant à sa « pêche responsable »**

http://www.notre-planete.info/actualites/actu_3381_plainte_Intermarche_peche_profonde.php

Conception et Réalisation Codep BIO 78 : Evelyne Boulanger - Corinne Ravel - Yves Herraud

boulanger.evelyne@neuf.fr

Participation : CASV Versailles 78 - VVP Vélizy 78 - CNP Poissy Plongée 78 - USM Viroflay 78
SUB Galatée Le Chesnay 78 - AS Satory 78 - HGC Conflans 78 - Plongée Zen 78 (Yves Herraud)
François Cornu (www.souslesmers.fr) - HC Massy 91 - Codep 75 - Palme Plaisiroise 78
AVG Villeneuve La Garenne 92 - Yves Léger